



Assemblée générale

Distr. limitée
17 octobre 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session Cinquième Commission

Point 134 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Projet de résolution présenté par le Président à l'issue de consultations officielles

Rapport du Corps commun d'inspection sur la réforme du Service mobile dans les opérations de paix des Nations Unies

L'Assemblée générale,

Ayant examiné le rapport du Corps commun d'inspection sur la réforme du Service mobile dans les opérations de paix des Nations Unies¹ et la note du Secrétaire général transmettant ses observations relatives audit rapport²,

Ayant également examiné le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires³,

1. *Prend note* du rapport du Corps commun d'inspection sur la réforme du Service mobile dans les opérations de paix des Nations Unies¹ ainsi que des observations du Secrétaire général au sujet de ce rapport²;

2. *Prend également note* des observations et recommandations faites à ce sujet par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires³;

3. *Approuve* les recommandations 1 à 6 figurant dans le rapport du Corps commun d'inspection.

¹ A/57/78.

² A/57/78/Add.1.

³ Voir A/57/434, par. 2 à 4.

